

**MAIRIE
de LES MARTRES DE VEYRE**

**DECLARATION PREALABLE
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM
DE LA COMMUNE**

Demande déposée le 16/03/2026

N° DP 063 214 26 00025

Par :	HAPPY HOUSE
Demeurant à :	52 ROUTE DU FAU 63300 THIERS
Sur un terrain sis à :	20 Rue du Cinsault 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Cadastré :	214 ZA 909
Nature des travaux :	Clôture

Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE

Vu la déclaration préalable présentée le 16/03/2026 par HAPPY HOUSE, représenté(e) par Monsieur ZEKI OZALP.

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Clôture ;
- sur un terrain situé 20 Rue du Cinsault à LES MARTRES DE VEYRE ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé par délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne Communauté en date du 29 janvier 2026, notamment le règlement de la zone UM,

Vu l'affichage en mairie, le 23/03/2026 de l'avis de dépôt du présent dossier,

Vu les pièces complémentaires reçues en date du 06-04-2026 ;

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **NON OPPOSITION**.

A LES MARTRES DE VEYRE, le - 7 AVR. 2026

Le Maire


Damien HEYRAUD.